

1 OBJECTIF DU PARCOURS/CERTIFICAT

Le métier de comptable de banque présente des spécificités mises en exergue par des formations et des ouvrages dédiés depuis de très nombreuses années.

Or, aucun certificat ne vient sanctionner les compétences acquises dans ce métier. Pour remédier à cette lacune, trois entités se sont regroupées pour mettre en place un certificat de comptabilité bancaire qui entre dans le cadre d'un « Certificat d'expertise ».

1.1 Un certificat mis en place par trois partenaires

◆ Le CNAM-INTEC (Institut National des Techniques Économiques et Comptables du Conservatoire National des Arts et Métiers)

- Valide le contenu de la formation, les épreuves, la grille de notation, le profil des candidats et des enseignants.
- Organise l'examen.
- Délivre les certificats.

◆ L'ADICEF, Association des Directeurs Comptables d'Établissements Financiers

- Exprime les besoins de la profession.
- Définit le contenu minimal des connaissances que doit acquérir un comptable de banque.

◆ AFGES, spécialiste de la formation Banque et Finance

- Traduit les besoins de la profession en termes de modules de formations cohérents, pédagogiques et opérationnels.
- Met en œuvre les formations.
- Propose les épreuves d'examen et la grille de notation.

1.2 Qui peut présenter cet examen ?

- ◆ Être titulaire d'un BTS comptable, DUT, DEA, DECG ou équivalent et avoir au moins une année d'expérience dans le service comptable d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement.

ou

- ◆ Bénéficier d'une expérience de huit ans dans le service comptable d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement et sur examen de dossier.

ou

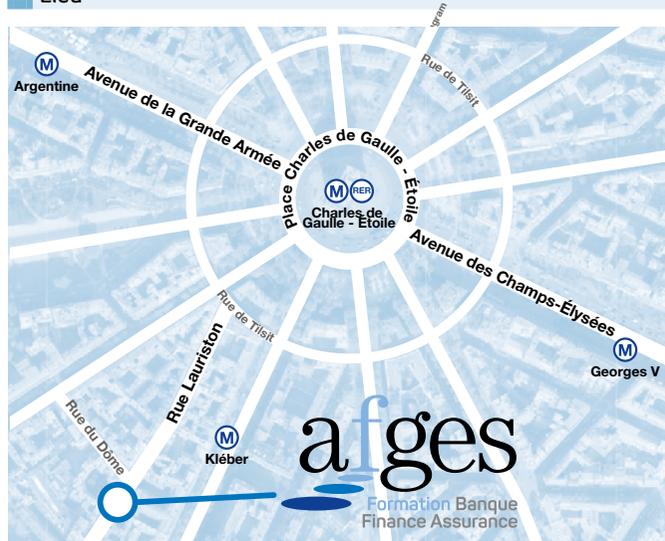
- ◆ Par le biais de la validation des acquis de l'expérience.

1.3 Validation du certificat

- ◆ Examen écrit :
 - QCU.
 - Questions ouvertes.
 - Questions fermées.
 - Exercices de comptabilisation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu



Afges

29 rue Lauriston - 75116 Paris

Tél. : 01 70 61 48 60

Email : contact@afges.com

Horaires

9 h 00 / 12 h 30 - Pause déjeuner - 14 h 00 / 17 h 30.

Contact

◆ Karim Sbai

Tél. : 01 70 61 48 66

Email : sbai@afges.com

CERTIFICAT D'EXPERTISE EN COMPTABILITÉ BANCAIRE



2 CALENDRIER ET TARIFS 2020

Réf.	Titre	Prix HT catalogue	Nbre jours	Dates
101CECB1	Comptabilité bancaire : opérations classiques	1 630 €	2	17 au 18 mars 2020 4 au 5 juin 2020 15 au 16 septembre 2020 26 au 27 novembre 2020
114CECB2	Comptabilité des titres et autres non-dérivés	1 630 €	2	19 au 20 mars 2020 8 au 9 juin 2020 17 au 18 septembre 2020 30 nov. au 1 ^{er} déc. 2020
116CECB3	Comptabilité des produits dérivés	2 247 €	3	23 au 25 mars 2020 10 au 12 juin 2020 21 au 23 septembre 2020 2 au 4 décembre 2020
104CECB4	Consolidation des comptes : l'essentiel	1 630 €	2	30 au 31 mars 2020 15 au 16 juin 2020 24 au 25 septembre 2020 7 au 8 décembre 2020
311CECB5	Reporting réglementaire et prudentiel : l'essentiel	1 630 €	2	26 au 27 mars 2020 17 au 18 juin 2020 28 au 29 septembre 2020 10 au 11 décembre 2020
125CECB6	Mise en œuvre des contrôles comptables bancaires	844 €	1	3 avril 2020 22 juin 2020 1er octobre 2020 14 décembre 2020
700CECB7	Fiscalité bancaire : l'essentiel	844 €	1	2 avril 2020 19 juin 2020 30 septembre 2020 15 décembre 2020
122CECB8	Révision, préparation et entraînement à l'examen	2 247 €	2,5	24-25-26 juin 2020 (matin) 16-17-18 décembre 2020 (matin)
123CECB9	Examen CNAM	1 000 €	0,5	26 juin 2020 (après-midi) 18 décembre 2020 (après-midi)

◆ Cycle complet de 16 jours y compris l'examen : 9036 € HT, dont 1000 € de frais d'examen exonérés de TVA.

◆ Révision, préparation, entraînement et passage de l'examen : 3247 € HT, dont 1000 € de frais d'examen exonérés de TVA.

◆ Parcours personnalisé : révision, préparation, entraînement et examen : 3247 € HT + formations au choix au prix catalogue avec une réduction de 10 %.

3 PROGRAMME DÉTAILLÉ

1 Comptabilité bancaire : opérations classiques (2 jours)

- Les comptes sociaux et comptes consolidés
- Les normes françaises et IFRS
- Les activités bancaires classiques
- ◆ Les opérations interbancaires et de trésorerie
- ◆ Les crédits à la clientèle
- ◆ Les créances douteuses et les dépréciations
- ◆ Le risque de crédit en IFRS 9 : notion d'expected credit loss, les trois buckets prévus
- ◆ Les dépôts de la clientèle
- ◆ L'activité titres (présentation succincte)
- ◆ Les moyens de paiement et les systèmes de règlement
- ◆ Les immobilisations (présentation succincte)
- ◆ Les provisions pour risques, capitaux propres et divers
- ◆ Les opérations de hors bilan
- ◆ La formation du résultat
- ◆ Les états financiers sociaux (NF)

2 Comptabilité des titres et autres non-dérivés (2 jours)

- Les méthodes comptables utilisées (coût amorti et juste valeur)
- La comptabilisation des titres en normes françaises
- La comptabilisation des titres en normes IFRS 9
- Le risque de crédit en IFRS 9 : notion d'expected credit loss, les trois buckets prévus
- Cession et transfert de titres et autres non dérivés (pension, prêts de titres, titrisation)
- Informations relatives aux instruments financiers

3 Comptabilité des produits dérivés (3 jours)

- Présentation économique des swaps de taux d'intérêt
- La comptabilisation des dérivés en IFRS : la plupart des banques continuent d'appliquer les dispositions d'IAS 39
- Les particularités d'IFRS 9 pour la comptabilisation des dérivés
- La comptabilisation des dérivés en normes françaises : les quatre portefeuilles du 2014-07
- Application aux autres contrats (options, swaps cambistes, cross currency swaps, caps, etc.)

4 La consolidation des comptes : l'essentiel (2 jours)

- Le cadre légal
- Les différents types de contrôle
- Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt
- Le périmètre de consolidation
- Les méthodes de consolidation
- Les retraitements préalables
- Conversion des comptes des sociétés étrangères (IAS 21)
- Notions sur les impôts différés
- Élimination des opérations réciproques et des résultats internes
- Élimination des titres consolidés : IFRS 3
- Les états de synthèse consolidés

5 Reporting réglementaire et prudentiel : l'essentiel (2 jours)

- Introduction
- Le reporting SURFI
- Les états FINREP
- Les états COREP
- Le ratio de levier
- Les ratios de liquidité
- Les grands risques
- Les « asset encumbrance »
- Les autres éléments du dispositif bâlois

6 Mise en œuvre des contrôles comptables bancaires (1 jour)

- Environnement général du contrôle interne
- Les exigences et bonnes pratiques du contrôle interne comptable
- La mise en œuvre des contrôles comptables par famille de compte et par activité

7 Fiscalité bancaire : l'essentiel (1 jour)

- L'impôt sur les sociétés
- La TVA bancaire
- La taxe sur les salariés
- La contribution économique territoriale
- Autres impôts et taxes

8 Révision, préparation et entraînement à l'examen (2,5 jours)

- Révision des aspects essentiels de chaque module
- Entraînement aux épreuves

9 Examen (0,5 jour)